



Nouveaux cantons des Alpes-de-Haute-Provence

Au lendemain de l'élection départementale de mars 2015, le département des Alpes-de-Haute-Provence comprend 15 cantons au lieu de 30. Il compte 30 conseillers départementaux, 15 femmes et 15 hommes. La carte cantonale du département a été modifiée pour constituer des cantons plus homogènes en termes de population. Ainsi, les nouveaux cantons ont une population comprise entre 8 000 et 12 900 habitants, contre 1 200 à 14 200 habitants auparavant.

Marina Hocquet, Insee

15 nouveaux cantons dans les Alpes-de-Haute-Provence

La nouvelle carte des cantons a été définie par le décret 2014-226 du 24 février 2014 (*Pour comprendre*). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, quinze nouveaux cantons remplacent les trente anciens cantons. Les cantons les plus peuplés des Alpes-de-Haute-Provence sont ceux d'Oraison et Sisteron, avec plus de 12 600 habitants chacun. À l'inverse, ceux de Barcelonnette et Seyne sont les moins peuplés (respectivement 8 021 et 8 377 habitants en 2012). Manosque, plus

grande commune du département, est répartie sur trois cantons distincts, complétés chacun par 2 autres communes. Le canton de Seyne regroupe le plus grand nombre de communes (34). Le canton de Castellane est le plus vaste du département (1 320 km² répartis sur 32 communes), suivi des cantons de Seyne et Barcelonnette (un peu plus de 1 000 km² chacun).

En revanche, les cantons d'Oraison et de Château-Arnoux-Saint-Auban sont les deux plus petits en terme de superficie (moins de 150 km² chacun).

1 Des cantons plus vastes et plus peuplés

Nouveaux cantons du département des Alpes-de-Haute-Provence



© IGN - Insee 2015

2 Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la population des nouveaux cantons varie de 8 000 à 12 900 habitants en 2012

Population des nouveaux cantons et caractéristiques de la population

Libellé du canton	Population 2012	Nombre de communes	Évolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 (en %)	Densité de population en 2012 (en hab/km ²)	Part des moins de 25 ans en 2011 (en %)	Part des 65 ans et plus en 2011 (en %)	Part des cadres et prof. intellect. supérieures dans la pop. active en emploi en 2011 (en %)	Part de chômeurs déclarés au recensement dans la pop. active en 2011 (en %)
Barcelonnette	8 021	16	0,0	7,8	25,8	22,0	7,2	6,0
Castellane	9 528	32	0,4	7,2	22,7	24,4	7,3	10,3
Château-Arnoux-Saint-Auban	12 480	8	0,7	86,1	27,4	22,3	10,7	12,7
Digne-les-Bains-1	11 965							
Digne-les-Bains-2	12 398	13	-0,3	58,7	28,8	21,0	12,4	12,5
Forcalquier	10 630	15	0,9	31,6	24,1	26,0	11,8	14,6
Manosque-1	11 543							
Manosque-2	10 236	7	0,5	199,7	28,2	22,4	16,1	13,6
Manosque-3	11 840							
Oraison	12 859	3	1,6	99,4	28,9	21,0	10,8	12,6
Reillanne	10 723	21	0,7	21,3	23,9	24,2	10,8	15,4
Riez	9 328	26	0,9	9,8	25,1	23,5	7,4	14,7
Seyne	8 377	34	0,7	7,8	24,7	21,4	10,5	10,8
Sisteron	12 622	15	1,2	28,0	26,9	22,1	9,3	13,3
Valensole	8 691	10	2,0	21,8	24,4	25,2	11,5	12,8
Alpes-de-Haute-Provence	161 241	200	0,7	23,3	26,6	22,7	11,5	12,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 576	958	0,3	157,2	28,8	20,1	15,9	13,8
France métropolitaine	63 375 971	36552	0,5	116,5	30,5	17,2	16,9	12,2

Lecture : sur l'ensemble des 7 communes qui composent les 3 cantons de Manosque, la population s'accroît en moyenne de 0,5 % par an entre 2007 et 2012.

Note : les plus grandes communes ont été scindées en plusieurs cantons.

Source : Insee, Recensements de la population 2007, 2011 et 2012.

De fortes disparités entre les cantons

La population des Alpes-de-Haute-Provence augmente au rythme de + 0,7 % par an en moyenne entre 2007 et 2012. Tous les cantons composés de communes entières de ce département connaissent une hausse démographique depuis 2007. Avec 2 % de croissance en moyenne annuelle entre 2007 et 2012, le canton de Valensole est celui dont le nombre d'habitants augmente le plus rapidement.

Dans sept cantons, le solde naturel est négatif c'est-à-dire que le nombre de naissances est inférieur à celui des décès. Seuls le canton de Château-Arnoux-Saint-Auban enregistre un solde naturel positif. Enfin, dans les cantons de Seyne, Sisteron et Valensole, le nombre de naissances est égal à celui des décès.

Le canton d'Oraison concentre la part de jeunes de moins de vingt-cinq ans la plus importante des Alpes-de-Haute-Provence (28,9 % en 2011). À l'opposé, la part des personnes de 65 ans ou plus atteint 26 % en 2011 dans le canton de Forcalquier et 25,2 % dans celui de Valensole.

C'est dans les cantons de Forcalquier et Valensole que la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active en emploi est la plus élevée (respectivement 11,8 % et 11,5 % en 2011). Enfin, la part de jeunes de 15-29 ans sortis du système scolaire avec un diplôme supérieur atteint 31,6 % en 2011 dans le canton de Barcelonnette. ■

Méthode

Les comparaisons statistiques se limitent aux cantons regroupant des communes entières. Hormis la population, l'information n'est pas disponible pour les cantons composés de parties de communes.

Les données détaillées concernant les nouveaux cantons seront disponibles et mises en ligne sur le site de l'Insee www.insee.fr durant l'été 2015.

Pour comprendre

Le redécoupage des cantons français a été défini par la **loi du 17 mai 2013** et les décrets d'application ont été publiés en février et mars 2014. Ce découpage est entré en vigueur à l'occasion des élections départementales de mars 2015. L'un des principaux objectifs de ce redécoupage est de réduire les disparités démographiques entre les cantons d'un même département, afin d'offrir une meilleure égalité des citoyens devant le suffrage universel. Auparavant, les représentants des habitants des cantons ruraux peu peuplés étaient surreprésentés au sein des conseillers généraux.

Le **canton** est la circonscription électorale où sont élus les conseillers départementaux. Afin d'assurer la parité, un homme et une femme ont été élus au scrutin majoritaire binominal dans chaque canton comme conseillers départementaux.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Paca

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Décret n° 2014-226 du 24 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Alpes-de-Haute-Provence
- Les populations légales 2012 des cantons - périmètre 2015 sur Insee.fr http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=cantons-2015

